

# Utilité sociale et conscience écologique

## *Engager une transformation durable*

Les EÉSAD jouent un rôle clé dans le bien-être collectif, en facilitant notamment le maintien à domicile des personnes âgées. Elles sont bien plus que des prestataires de services. Dans un contexte où les enjeux sociaux, économiques et écologiques sont omniprésents, les EÉSAD jouent un rôle central dans l'accessibilité aux services, mais aussi dans la construction d'une société plus inclusive.

- [Utilité sociale et conscience écologique - RECOMMANDATIONS](#)
- [Utilité sociale et conscience écologique - BONNES PRATIQUES](#)

# Utilité sociale et conscience écologique - RECOMMANDATIONS

## Au cœur du bien-être collectif, plus mobilisées que jamais

- **L'équité au cœur de l'accessibilité** : vous assurer que les usagers les plus vulnérables soient priorités dans l'affectation des ressources pour garantir une prise en charge juste et humaine;
- **Une affectation solidaire systémique** : des outils et procédures sont mis en place pour assurer une prise en charge des usagers rapide et adaptée au degré d'urgence et de vulnérabilité des usagers et non pas en fonction des ressources;
- **Collaboration intersectorielle** : des partenariats stables et durables avec les acteurs territoriaux comme les organismes communautaires ou les municipalités pour renforcer l'impact social, la coordination des services et l'atteinte des usagers vulnérables, peu importe leur secteur;
- **Proximité renforcée** : déploiement des services de gériatrie sociale pour élargir la portée des interventions à domicile et mieux soutenir les usagers en situation précaire.

## Prendre le pas vers une transition sociale et environnementale

- **Promouvoir une conscience écologique** : réduire l'empreinte carbone par une meilleure planification des déplacements ainsi qu'une compréhension fine des territoires et procéder à l'évaluation pointue des transports alternatifs;
- **Gestion durable des services** : une continuité dans les processus liés au cycle de vie des usagers pour assurer une cohérence et la durabilité des interventions à long terme;
- **Un rôle social bonifié pour les aides à domicile** : par la valorisation des compétences humaines et relationnelles dans les pratiques professionnelles à travers les formations et services de la gériatrie sociale.

# Utilité sociale et conscience écologique - BONNES PRATIQUES

## Usagers recevant l'aide maximale PEFSAD

- Créer des partenariats avec les organismes communautaires et les municipalités;
- Tenir un registre de l'aide financière PEFSAD obtenue pour chaque usager;
- Analyser l'aide financière octroyée afin de suivre l'évolution du nombre d'usagers bénéficiant de l'aide maximale du PEFSAD et comparer les données d'année en année;
- Inclure l'aide maximale du PEFSAD dans les critères de priorisation de la liste d'attente pour l'affectation d'une nouvelle ressource.

## Rationalisation écologique des déplacements

- Mettre à disposition des vélos à assistance, des véhicules partagés ou électriques;
- Accompagner l'achat ou la location d'un véhicule faible carbone pour les salarié·es
- Organiser les journées "quartier" (interventions proches regroupées);
- Utiliser un outil de suivi des kilométrages et GES (GEOTAB, Mon Impact Transport);
- Mettre en place une politique d'équipement différencié selon le territoire;
- Proposer des formations à l'éco-conduite ou au repérage d'itinéraires optimisés;

## Gériatrie sociale

- Mettre en place un plan de formation incluant la gériatrie sociale;
- Prévoir des entretiens annuels avec les aides à domicile pour repérer leurs besoins et souhaits de formations;
- Établir un partenariat fort avec les organismes communautaires et la Fondation AGES.

## Politique de priorisation de la liste d'attente

- Créer des partenariats avec les organismes communautaires et les municipalités;
- Intégrer des outils de priorisation pour appuyer l'ordre d'affectation des ressources en tenant compte des enjeux individuels de chaque usager;
- Établir des critères de priorisations appropriés au niveau d'urgence de prise en charge d'un nouvel usager (ex : âge du futur bénéficiaire, montant de l'aide financière PEFSAD approximative, urgence de la situation; problèmes de santé limitant la possibilité d'effectuer l'entretien, les problèmes de mobilités, la présence d'un fort réseau sociale, la présence d'une surveillance au domicile, etc.);
- Déclencher l'affectation selon le niveau de priorisation et d'urgence de prise en charge de l'usager et non par selon les ressources disponibles;

- Respecter les priorisations attribuées dans l'affectation avant les autres critères (ex : disponibilité de la ressource ou territoire éloigné);